

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscripts, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

## ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

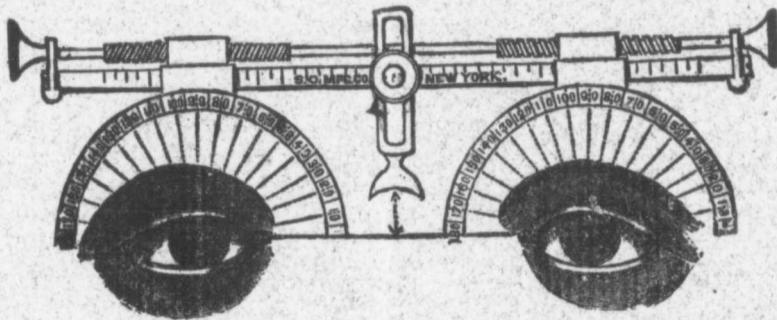
Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



**J.-E. GAGNON,** OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec  
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

8 heures a. m. à 8 heures p. m.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 100

**BILLET** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-  
tariens et des abstinents.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de vaisselles.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI**, Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église; Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres tombales, Bénitiers, Statues en fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

**LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC**

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 689. — *Les Quarante-Heures*, 689.

**Partie officielle** : Nominations ecclésiastiques, 690 ; L'Apostolat de la Prière, 690.

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le péché véniel, 691. — Feu Mgr L.-D.-Henri Têtu, 693. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 697. — Congrès national des Prêtres-Adorateurs, 699. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 699 ; Angleterre, 700.

**Bulletin social** : DOCTRINE : La question fondamentale, 701. — FAITS ET ŒUVRES : Le règne du Sacré-Cœur s'étend, 703.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 4 juillet.** — VI ap. Pent. SOL. DES SS. AP. PIERRE ET PAUL.  
**Lundi, 5.** — S. ANTOINE, MARIE ZACCARIA, conf.  
**Mardi, 6.** — Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul, *dbl. maj.*  
**Mercredi, 7.** — SS. CYRILLE ET MÉTHODE, év. et conf.  
**Judi, 8.** — STE ELISABETH, reine du Portugal, veuve.  
**Vendredi, 9.** — De la férie.  
**Samedi, 10.** — LES SS. SEPT FRÈRES, mart.  
**Dimanche, 11.** — VII ap. Pent. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

4 juillet, Ste-Famille, I. O. — 6, St-Anselme. — 7, Pointe-aux-Trembles. — 8, St-Ubalde. — 9, Rivière-à-Pierre. — 11, St-André.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de son Éminence le Cardinal Archevêque :

MM. les chanoines GAGNÉ et HALLÉ ont été nommés visiteurs ecclésiastiques des communautés religieuses de l'archidiocèse ;

M. le chanoine ARSENAULT, procureur du chapitre métropolitain, a été nommé procureur de l'archevêché ;

M. le chanoine BEAULIEU a été nommé aumônier de la prison de Québec.

### APOSTOLAT DE LA PRIERE

*Intention générale pour le mois de juillet approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape*

#### LES VICTIMES DE LA GUERRE ACTUELLE

Comment resterions-nous indifférents devant tant de souffrances et de douleurs causées par la guerre actuelle ! Les champs de bataille sont ensanglantés de millions de blessés et de morts, des millions de veuves pleurent en leurs logis déserts, des millions de mères tremblent tous les jours à la vue des lettres qui franchissent leur seuil. Des millions d'orphelins ne verront plus le protecteur de leur innocence se pencher sur eux, et diriger leurs pas dans la vie, des millions de pères et de mères ne verront plus autour de leur vieillesse désolée, la piété filiale des héros tombés pour la patrie.

Revêtons-nous des sentiments du Cœur de Jésus. Jésus a eu pitié de la foule, il a pleuré sur Jérusalem, sa malheureuse patrie, il a versé des larmes au tombeau de Lazare. Notre miséricorde s'exercera envers toutes les victimes de la guerre, même envers nos ennemis. Nous ne verrons que le bien des âmes et les intérêts supérieurs de Dieu.

#### OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour les victimes de la guerre actuelle.

*Résolution apostolique* : Réciter souvent la prière pour la paix, composée par notre Saint-Père le Pape.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LE PÉCHÉ VÉNIEL

RÉMISSION DU PÉCHÉ VÉNIEL

Cette rémission a lieu d'une manière générale par les actes contraires.

Le péché véniel a sur la charité un double effet : a) en ralentir la ferveur et en appesantir le mouvement, b) en rendre les actes moins nombreux et moins généreux, mais il ne produit pas de tache à proprement parler. Par conséquent tout mouvement d'amour ou de contrition amoureuse qui nous porte plus vivement vers Dieu, tout acte un peu généreux de charité ou de vertu inspiré par la charité, suffit à effacer tous les péchés véniels, car le retardement de l'amour et la faiblesse de ses actes, qui sont l'essence du péché véniel, sont réparés et effacés par les actes contraires de ferveur et de générosité.

Cet acte contraire qui suffit à la rémission du péché véniel relève-t-il de la charité parfaite, ou de l'attrition ? Voilà une question assez difficile à résoudre, mais nous croyons que l'acte d'attrition suffit ; celui qui est inclus dans la pénitence virtuelle que nous expliquerons bientôt. (1)

Cette rémission se fait sans infusion de grâce habituelle, car l'âme la possède déjà et c'est pour cela que le péché véniel est réparable de soi, n'étant opposé qu'aux actes de ferveur de la charité ; en d'autres termes, étant l'acte d'un sujet qui n'est pas actuellement tout ce qu'il devrait être par rapport à la fin, sans que toutefois l'ordre à cette fin soit formellement renversé (Pègues, VIII, p. 511). Il faut cependant pour toute rémission de faute

(1) Évidemment, un acte d'amour parfait obtiendra infailliblement la rémission du péché véniel, dans ces mêmes conditions, et même nous pourrions croire qu'il obtient la remise totale des peines temporelles dûes à ces péchés qui sont effacés par l'amour parfait. (Rouvier, *A la conquête du ciel*, p. 57).

vénielle, une grâce actuelle, car cette rémission est un effet surnaturel, qui requiert nécessairement un secours de même nature.

Par contre, les péchés véniels sont remis toutes les fois qu'il y a infusion de la grâce dans l'âme, car cette infusion ne se fait pas dans ceux qui jouissent du libre arbitre, sans un mouvement actuel de cette faculté vers Dieu et contre le mal, et ce mouvement est de sa nature contraire au péché véniel (3a, q. 87, a. 2). Pour cette raison, dit encore saint Thomas (a. 3), tous les sacrements, par le fait qu'ils produisent la grâce, remettent les péchés véniels.

#### PÉNITENCE VIRTUELLE

Évidemment, pour que l'infusion de la grâce produise un tel effet il faut, de la part du sujet, un minimum de disposition qui est la pénitence virtuelle et qui consiste en ce que l'homme se porte de telle sorte vers Dieu et vers les choses divines qu'il soit dans la disposition de détester tout ce qui pourrait l'arrêter dans ce mouvement, et de regretter les défaillances subies dans le passé, s'il venait à penser à ces choses, bien que de ce fait, il n'y pense nullement.

#### APPLICATION A L'EUCARISTIE

Cette pénitence ou cette détestation virtuelle du péché véniel étant implicitement renfermée dans l'acte d'amour de Dieu par lequel nous nous disposons à recevoir l'Eucharistie <sup>(1)</sup> (Tesnière, p. 430), il s'en suit que pour obtenir la rémission des fautes vénielles par la communion, il n'est pas nécessaire d'avoir une disposition particulière, du moment que l'on n'a pas une affection actuelle à tel péché véniel déterminé. Pour ces raisons, Suarez commentant saint Thomas (3a, q. 79, a. 4), où il parle de la double puissance de l'Eucharistie pour remettre les péchés véniels dit : *Primus est immediate conferendo ex opere operato remissionem peccati venialis absque mutatione actualis dispositionis in homine existentis.*

(1) La détestation virtuelle du péché véniel, envisagée de ce point de vue, nous explique comment il se fait que par la seule récitation de la prière *Obsecro*, le prêtre obtient pardon de toutes les négligences et fautes d'humaine fragilité commises pendant la célébration de la messe. (29 août 1912).

Cet effet de l'Eucharistie est produit indépendamment de celui qui a lieu par suite des actes d'amour et de ferveur provoqués par la présence et l'action du Christ dans l'âme du communiant. Il est évident qu'à ce point de vue, l'Eucharistie a une puissance spéciale pour remettre les péchés véniels. C'est même, nous ne saurions trop le méditer, un des effets propres de ce sacrement et une des fins primaires de son institution (Tesnière, p. 525).

#### LES AUTRES SACREMENTS ET LE PÉCHÉ VÉNIEL

Nous croyons que cette pénitence virtuelle suffit pour la rémission des péchés véniels, lorsqu'elle est unie à la réception du Baptême, de la Pénitence, de l'Extrême-Onction, et même de tous les autres sacrements, car tous produisent la grâce *ex opere operato*, et partant ce mouvement de l'âme contraire au péché véniel.

#### LE SACRIFICE DE LA MESSE ET LE PÉCHÉ VÉNIEL

On sait que le sacrifice de la messe remet aussi les péchés soit véniels soit mortels, *ex opere operato*, mais médiatement seulement, c'est-à-dire en obtenant infailliblement les grâces actuelles pour provoquer un mouvement de l'âme qui les efface, si toutefois la volonté ne s'y oppose.

(à suivre)

X.

---

---

#### FEU MGR L.-D.-HENRI TÊTU

Décédé le 15 juin 1915

« J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre » etc., pourrais-je dire en empruntant les premiers mots de l'oraison funèbre de la duchesse Henriette d'Angleterre. C'est qu'il est déjà grand, le nombre de mes confrères du clergé à qui j'ai dû, en plusieurs décades d'années et par suite des circonstances diverses, adresser par écrit, ici ou là, le dernier hommage du souvenir. Mais, assurément, jamais je n'aurais pensé, l'autre semaine, que je serais si tôt appelé à fixer un peu dans ces pages la mémoire

de Mgr Têtu. Cette mort presque soudaine est encore un exemple du peu de fond que l'on doit faire sur la santé et sur la vie. C'est bien l'autre semaine, en effet, que nous avons vu notre distingué confrère, Mgr Têtu, et l'illustre « blessé » du Manitoba, Mgr Langevin, prendre part à nos fêtes du jubilé sacerdotal de Son Éminence le Cardinal ; et, huit jours après, l'un et l'autre étaient déposés au tombeau !

Toute sa carrière ecclésiastique de presque un demi-siècle, Mgr Têtu l'a passée à l'Archevêché, occupé aux différentes œuvres diocésaines. Pour rappeler brièvement sa carrière, disons qu'il était né à la Rivière-Ouelle, le 24 octobre 1849, ayant pour père le Dr Ludger Têtu, et pour mère Clémentine Dionne. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Poca-tière, et conserva toute sa vie un véritable culte pour son Alma Mater, comme c'est aussi le cas, si honorable pour cette institution, de tous les anciens élèves de ce collège.

Après avoir fait sa théologie au grand séminaire de Québec, le jeune abbé Têtu fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 22 juin 1873, par le cardinal Taschereau. Mais il ne fut pas le seul à donner à sa respectable famille les joies d'une vocation sacerdotale. Ses quatre frères, dont trois lui survivent, ont été prêtres eux aussi : feu l'abbé L. Têtu, décédé il y a déjà longtemps ; M. l'abbé Alph. Têtu, aumônier de l'Académie commerciale de Québec ; M. l'abbé Frs Têtu, du collège de Sainte-Anne ; et le R. P. Geo. Têtu, actuellement à Paris. Les familles qui ont donné trois prêtres à l'Église sont déjà assez rares parmi nous. Mais le cas de cinq frères prêtres est assurément presque unique au pays.

Encore séminariste, l'abbé Henri Têtu commença en 1870 à remplir la charge d'assistant-secrétaire à l'Archevêché, et exerça cette fonction jusqu'à 1878. Il a été aumônier de la garnison de Québec de 1874 à 1880 ; du couvent de Bellevue, de 1879 à 1882 ; de la prison de Québec depuis 1882 jusqu'à sa mort. Depuis 1889, il a été procureur et aumônier de l'Archevêché. A ces fonctions administratives, il a joint depuis longtemps celle de chapelain général de la Société Saint-Vincent de Paul, dont il a poussé les œuvres diverses avec un zèle incessant, notamment celles du Patronage Saint-Vincent de Paul et du Club des Marins catholiques. Il a été le promoteur du Monument Laval, et l'on n'a pas oublié le travail que lui a coûté l'exécution de cette entreprise religieuse et nationale. Depuis un grand nombre d'années, il était encore chargé des intérêts de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, de la Caisse ecclésiastique, de l'Assurance mutuelle des Fabriques et des Évêchés. Cette simple énumération, qui encore n'est peut-être pas complète, donne une idée de l'activité et de la puissance de travail de Mgr Têtu. « Voilà

un rude travailleur ! » dira déjà, ici, quelqu'un qui n'en saurait pas plus long. Mais cela n'est pourtant qu'une partie de l'œuvre accomplie par Mgr Têtu. C'est qu'en même temps il a été l'un de nos plus féconds écrivains. Et c'était un homme qui se couchait régulièrement à 9 heures tous les soirs, et qui le matin n'abrégeait pas indûment son sommeil. Qu'on vienne, après cela, prétendre que, sans le travail mené tard dans la nuit, l'on ne saurait rien faire !

Voici, d'après l'abbé Allaire (*Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français. Les Contemporains*, 1908), la liste des ouvrages publiés par Mgr Têtu : *Esquisse biographique sur Mgr de Laval*, in-12. *Les Evêques de Québec*, 700 pp. in-8°, 1889. *Son Eminence le Cardinal Taschereau*, in-12. *Histoire du Palais épiscopal de Québec*, 304 pp. in-8°, 1896. *Le R. P. Bouchard*, 232 pp. in-12, 1897. *L'abbé L.-H. Têtu*, in-12. *Histoire des Familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perreault*, 600 pp. in-8°.

A part tout cela, il a édité le *Journal d'un Voyage en Europe*, par Mgr Plessis, le *Journal des Visites pastorales de 1815 et 1816*, par Mgr Plessis, et aussi, en collaboration avec Mgr C.-O. Gagnon, 6 volumes in-8° des *Mandements des Evêques de Québec*. En outre, il a fourni une abondante collaboration au *Bulletin des Recherches historiques*, et a même publié dans nos quotidiens des lettres de voyage fort intéressantes.

Et alors, que l'auteur de tant de travaux ne se soit pas vu honoré d'un siège à la Société royale du Canada, je crois que cela ne laisse pas d'être étonnant. L'Université Laval, elle, l'aurait inscrit dès 1908 sur la liste de ses docteurs ès lettres, si la modestie de notre écrivain n'y avait mis obstacle. Voilà qui en dit long sur l'humilité du prélat défunt : car les gens de plume n'ont pas accoutumé de s'effaroucher tant lorsqu'il arrive qu'un diplôme d'honneur vienne à leur portée.

Il n'est pas de ma compétence d'apprécier la valeur des travaux historiques de Mgr Têtu. Tout ce que j'en puis dire, c'est que personne, à ma connaissance, ne l'a mise en doute ni ne l'a diminuée sur quelque point que ce soit.

Mgr Têtu ne se piquait pas d'ornez ses écrits des grâces du style. Sa manière est plutôt simple et claire ; et ce ne sont point là, comme on sait, qualités que l'on trouve à tous les coins de rue, si je puis dire ainsi. Mais il arrivait fréquemment, dans son style comme, et surtout, dans sa conversation, de voir surgir à l'improviste quelque pointe d'originalité qui était du plus grand charme. C'est le dernier de ses écrits qui, à ce point de vue, est sans doute le plus caractéristique de son genre d'esprit. Je veux parler des « Impressions mucisales » qu'il achevait, au moment de sa mort, de publier dans l'*Action catholique*. Il y a là des notes précieuses pour l'histoire de la musique à Québec, depuis

près d'un demi-siècle, et, tout le long, des appréciations personnelles que les musiciens ne seraient sans doute pas unanimes à contresigner. Mais je crois que cet ouvrage est celui où le talent de Mgr Têtu s'est le plus montré tel qu'il était : pittoresque au possible. Malgré leurs imperfections littéraires, on a lu partout ces chroniques avec un vif intérêt.

A son dévouement pour les œuvres charitables, qui a fait qu'il n'a été étranger à rien de ce qui s'est accompli à Québec, depuis tant d'années, pour les œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle, à sa préférence pour les recherches et les travaux historiques, Mgr Têtu unissait donc une sorte de passion pour la musique. Violoniste lui-même à ses heures, mais plus suivant sa fantaisie que strict observateur des règles de l'art, il aimait surtout entendre ; et, fréquemment son compagnon aux auditions musicales, je puis témoigner qu'il savait entendre. Je crois que, depuis quarante ans, il s'est donné peu de concerts de quelque prix à Québec sans qu'il y ait assisté. Mais s'il aimait la musique de tous les genres dans les salles de concerts, il aimait la musique sacrée dans les églises, et il n'a pas été sans avoir sa part, et par la parole et par la plume, dans le renouveau qui s'est produit en nos églises pour le chant grégorien, en ces dernières années.

Le zèle pour les œuvres de charité, la passion des études historiques, l'amour de la musique : voilà, dirai-je encore, quelles ont été les préoccupations de la carrière de Mgr Têtu. Et voilà de quels agréments il variait les travaux administratifs qui ont rempli son existence.

D'esprit clair et décidé, il était aussi d'un rare sens pratique. D'une franchise absolue de caractère, il ne manquait pas d'une pointe de brusquerie, que lui faisait, d'ailleurs, aisément pardonner sa bonté de cœur. Sa piété, sa régularité de vie témoignaient de la formation excellente que l'on donnait jadis au collège de Sainte-Anne et que, grâce à Dieu, l'on y donne toujours.

On sait que, fidèle à son cher collège jusque dans la mort, il a voulu aller dormir son dernier sommeil en ces lieux témoins des labeurs et des joies de sa jeunesse.

Il y a une semaine ou deux, un correspondant rappelait que, dans la chronique musicale publiée trois jours avant sa mort, Mgr Têtu disait en parlant de sa voix : « ... chose singulière, tout en déclinant, comme ma vie, elle monte vers le ténor. Puisse-t-elle monter vers les cieux ! » Si ce vœu suprême n'est pas déjà réalisé, il appartient aux amis et aux confrères du prêtre défunt d'en hâter, par leurs prières, le parfait accomplissement.

V.-A. HUARD, ptre.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**La Saint-Jean-Baptiste.** — Notre fête nationale, n'a revêtu, cette année, à raison de la guerre, aucune solennité extérieure et bruyante, mais c'est autour de l'autel de Dieu que l'on s'est réuni afin d'en garder tout le cachet religieux.

La messe a été chantée à la Basilique, par Monseigneur C.-A. Marois, V. G., doyen du chapitre, assisté de MM. les abbés A. Allaire et Cyrille Labrecque, vicaires à la Basilique.

S. E. le cardinal Bégin assistait au trône, accompagné de M. le chanoine Eug. Laflamme, archiprêtre, et de MM. les chanoines C. Arsenault et Geo.-P.-A. Miville, diacres-assistants.

Au chœur, l'on remarquait le chapitre métropolitain au complet, ainsi qu'un grand nombre de prêtres et de religieux. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, et plusieurs membres du Sénat, ministres, députés et autres laïques distingués occupaient des places d'honneur dans la nef.

M. l'abbé J.-M.-A. Brosseau, aumônier du Mont-Saint-Louis, à Montréal, a fait le sermon et a parlé du catholicisme et de la vie nationale.

— Les citoyens de Limoilou, Charlesbourg et Sillery, ont eux aussi, dimanche dernier, le 27, célébré notre fête nationale. A Limoilou, il y eut procession, puis, messe solennelle chantée par le R. P. Placide, assisté des RR. PP. Etienne et Adalbert. Le sermon a été prononcé par le R. P. Miville, dominicain, de Québec.

— A Charlesbourg, après la procession, il y eut messe chantée par M. l'abbé Elz. Latulippe, du Séminaire, assisté de MM. les abbés Geo. Darveau et P. Jobin. C'est le R. P. Odoric, franciscain qui a fait le sermon.

— A Sillery, c'est M. l'abbé B.-P. Garneau, du Séminaire de Québec qui a chanté la messe, assisté de MM. les abbés J.-B. Dérome et W. Cannon ; M. l'abbé F. Massé, aumônier du couvent de Sillery, a prononcé le sermon.

**L'Œuvre de la Crèche.** — Jeudi après-midi, le 24 juin, S. E. le cardinal Bégin, accompagné de M. le chanoine J. Hallé et de M. l'abbé Alph. Gagnon, assistant secrétaire, faisait la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice de la Crèche Saint-Vincent de Paul, chemin Sainte-Foy.

Deux sermons ont été prononcés, l'un, en français, par M. le chanoine Hallé, l'autre, en anglais, par le R. P. Healey, de la paroisse Saint-Patrice de Québec.

Autour de Son Éminence, sur l'estrade, l'on remarquait : Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'École Normale ; M. l'abbé Frs

Pelletier, recteur de l'Université Laval ; les Révérends Pères A. Roy, dominicain ; Hyacinthe, franciscain ; MM. les abbés J.-A. Langlois, professeur de théologie à l'Université Laval ; J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines ; J. Galerneau, de Charlesbourg ; P.-A. McGuire, curé de Sillery ; Robert Lagueux, curé de Saint-Roch ; O. Godbout, curé de N.-D. des Laurentides ; L. Garon, aumônier du Bon Pasteur ; S. Bélanger, curé de Saint-Louis de Courville ; J.-B. Dérome, aumônier des Sœurs de la Charité ; T. Gelly, aumônier de Bellevue ; Cléophas Leclerc, aumônier de la Crèche ; N.-J. Proulx. L. Turgeon, de l'« Action Catholique » et P. Mathieu, vicaire à Saint-Roch.

Le nouvel édifice de la Crèche aura 100 pieds de longueur par 60 pieds de profondeur ; c'est une bâtisse à trois étages, en briques, où deux cents nouveaux-nés pourront trouver abri.

**Fêtes paroissiales.** — Les paroissiens de Saint-Romuald et de l'Ancienne-Lorette, ont respectivement fêté leur curé, dimanche dernier, à l'occasion de leur nomination comme chanoines honoraires. Comme marque d'estime et de reconnaissance ils ont remis à chacun une bourse et leur ont fait cadeau des insignes propres à leur dignité.

**Ordinations.** — Le 29 juin, Son Éminence le cardinal Bégin accompagné de M. le chanoine L. Dumais, supérieur du collège, et MM. les abbés Jos. Gosselin et A. Fortin, faisait dans l'église de Sainte-Anne de la Pocatière, les ordinations suivantes :

**Diaconat.** — MM. les abbés Pantaléon Pelletier, Louis Bonenfant, Alex. Jean, Georges Gervais, Jos. Alexandre, Armand Garon, Gédéon Shaienks, Philippe Chénard, Arthur Ferland et Cyrille Côté.

**Prêtrise.** — MM. les abbés Léon Destroismaisons, Amédée Caron et Euloge Pelletier.

Assistaient au chœur : MM. les abbés A. Martin ; J.-P. Ouellet, curé de Sainte-Louise ; J.-T. Lachance, curé de Saint-Jean Port Joly ; N. Destroismaisons, curé de Saint-Narcisse ; S. Chénard, curé de N.-D. du Portage ; M. Prince et J. Bourgeois, du diocèse de Nicolet ; E. Chapleau, P. Shaienks, J. Destroismaisons, M. Montmigny, Théo. Labbé, F. Saint-Pierre, Geo.-N. Pelletier ; le R. F. Pelletier, c. s. v. ; le R. P. Eugène Marie, etc.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## CONGRÈS NATIONAL DES PRÊTRES-ADORATEURS

### AVIS AUX PRÊTRES CONGRESSISTES

1° Les Compagnies de chemin de fer et de navigation du Canada ont accordé de grandes réductions à l'occasion du Congrès national des Prêtres-Adorateurs, qui se tiendra à Montréal les 13, 14 et 15 juillet prochain. Nous conseillons plus volontiers aux prêtres de se munir, non pas d'un billet d'excursion, mais du certificat de convention ou de congressiste (*certificate plan*) qui leur permet de partir pour Montréal depuis le 9 juillet et de n'en revenir que le 19 inclusivement. Le prix de passage, aller et retour, est celui d'un billet simple de première classe avec un supplément de 25 centins. Ces certificats devront être visés au Bureau du Comité de réception : (331, Sainte-Catherine Est ou 278, Dorchester Ouest) avant le 15 juillet au soir, afin d'être valides pour le retour.

2° Tous les prêtres sont priés d'apporter avec eux un surplus.

3° Ceux qui désireraient prendre logement et pension, soit au grand Séminaire, soit dans les communautés ou institutions religieuses de Montréal, sont priés de s'entendre au plus tôt avec les Directeurs ou Supérieurs de ces divers établissements.

---

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**Nouvel archevêque de Chambéry.** — S. S. Benoît XV a décidé de promouvoir dans le prochain Consistoire S. G. Mgr Castellan, évêque de Digne, à l'archevêché de Chambéry.

Né à Roquevaire (Bouches-du-Rhône) le 4 août 1856, Mgr Castellan était vicaire général de Marseille lorsqu'il fut nommé, par Bref du 13 juillet 1906, à l'évêché de Digne. Il est un des premiers évêques choisis par Pie X après la Séparation.

**Nouveaux évêques.** — La France a six nouveaux évêques qui vont remplir les vides creusés par la mort, en ces derniers mois, dans les rangs de l'épiscopat. Ce sont :

S. G. Mgr Rivière, curé de la Madeleine, à Paris, né en 1859, ordonné prêtre en 1882 et curé de la Madeleine depuis 1906, nommé évêque de Périgueux ; S. G. Mgr Lenfant, né en 1858, et curé de Saint-Antoine, à Paris, depuis 1906, nommé évêque de Digne ; S. G. Mgr André du Bois de la Villerabel, vicaire général de Saint-Brieux, né en 1864 et

appartenant à une très ancienne famille de la noblesse bretonne, nommé évêque d'Amiens ; S. G. Mgr Le Senne, né en Bretagne en 1866, ordonné prêtre en 1890, vicaire général de Beauvais depuis 1907, nommé évêque de ce diocèse ; S. G. Mgr Berthoin, né en 1855, ordonné prêtre en 1878, et vicaire général depuis 1911, nommé évêque d'Autun ; S. G. Mgr Costa de Beauregard, nommé évêque de Dijon, né en 1868. Il porte un nom illustre à plus d'un titre dans l'Histoire de France.

**Lourdes pendant la guerre.** — Malgré la guerre, et bien que les pèlerinages ou, du moins, la saison des pèlerinages soit supprimée, le sanctuaire de Lourdes reçoit quotidiennement de nombreuses visites. En outre, les habitants des paroisses environnantes et les élèves des maisons d'éducation des villes voisines viennent en procession prier aux pieds de la blanche Madone des Pyrénées pour la France et les valeureux soldats alliés. . .

#### ANGLETERRE

**Aumôniers catholiques.** — Le seul archidiocèse de Westminster compte actuellement cent quarante-cinq prêtres qui servent comme aumôniers militaires au front. S. E. le Cardinal Bourne fait appel à tous les diocèses et à tous les ordres religieux pour en obtenir d'autres, le « War Office » ayant consenti à donner un aumônier à tout bataillon où l'élément catholique prédomine.

**Un évêque-soldat.** — S. G. Mgr Brindle vient d'abandonner son siège épiscopal de Nottingham qu'il occupait depuis 1901. Il a donné sa démission à cause de son grand âge. Depuis son ordination en 1862, jusqu'à sa consécration en 1899 comme évêque auxiliaire du cardinal Vaughan, à Westminster, il fut aumônier militaire. Il a accompagné les troupes anglaises un peu partout, a fait une quinzaine de campagnes, et il a été décoré de plusieurs Ordres pour son dévouement et sa belle conduite pendant les expéditions dont il fit partie, ce qui lui donne l'apparence d'un vieux général lorsqu'il les arbore toutes.

**Le premier aumônier tué.** — Le premier aumônier de l'armée anglaise qui ait été appelé à donner sa vie dans l'accomplissement de son devoir est un prêtre catholique irlandais, l'abbé Finn, des missions du Yorkshire ; il a été tué au cours d'un violent combat aux Dardanelles.

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LA QUESTION FONDAMENTALE

Il est frappant de constater combien la guerre actuelle force tous les esprits à tourner leur attention vers la question religieuse.

Le dernier numéro du *Laymen's Bulletin*, de Londres, contient un article remarquable du vicomte Bryce, auteur renommé de l'*American Commonwealth* et ancien ambassadeur d'Angleterre aux États-Unis. Dans cet article intitulé : « la grande guerre », le vicomte Bryce constate l'absence marquée de religion parmi les nations belligérantes et se pose cette question, en parlant de la guerre : « Est-ce que ces événements auraient pu se produire, s'il eût existé, chez nous et ailleurs dans la chrétienté, un niveau plus élevé de pensée et d'action chrétiennes ? » Et il déplore, dit l'*America*, qui signale cet article important, que les principes chrétiens n'inspirent plus la politique internationale, parce que les hommes d'État ne tiennent plus aucun compte de Dieu, « dans ces temps de progrès si vantés ». L'Évangile, conclut Lord Bryce, « la plus grande force de l'histoire », voilà le remède à tous les grands maux d'aujourd'hui.

Il est vraiment remarquable d'entendre cet homme d'État distingué rappeler, en termes aussi clairs et aussi justes, à ses compatriotes les vérités que l'Église catholique n'a cessé de prêcher aux hommes et que S. S. Benoît XV rappelait si magistralement au monde, dans sa belle encyclique du 1er novembre 1914. Nous ajouterons même que cet homme politique protestant est plus clairvoyant que certains catholiques qui, en traitant de cette terrible guerre, n'ont pas encore réussi à s'élever au-dessus du domaine politique, et qui s'attardent encore à prôner tel ou tel système de gouvernement ou d'administration comme le vrai remède aux maux présents et comme le fondement solide de la paix future.

Fidèles au mot d'ordre du Souverain Pontife, nous n'avons

cessé d'affirmer, pour notre humble part, que l'erreur est à la base de tous les maux qui désolent aujourd'hui l'humanité et que la justice ne pourra jamais régner parmi les nations que par la reconnaissance et l'acceptation de la vérité révélée, dont l'Église catholique est la gardienne infallible.

Quand on veut bien comprendre la leçon que nous donne la Providence dans ces terribles événements qui ébranlent le monde entier depuis près d'un an, il suffit de se rappeler ce qu'était devenu, par exemple, depuis la Révolution, le droit public de l'Europe. Les lois ignoraient ou méprisaient Dieu, les parlements se moquaient des enseignements de l'Église, les droits des parents dans l'éducation des enfants étaient foulés aux pieds, les ministres de Dieu ne jouissaient plus des libertés dont on ne peut refuser l'exercice qu'aux criminels, les manifestations religieuses étaient interdites en public, chez plus d'une nation : bref, Dieu était chassé de la société par ordre des gouvernements, et l'apostasie était presque partout la porte ouverte aux honneurs civils et politiques.

Même parmi les catholiques, que de faiblesses lamentables, que d'idées fausses parfois ! On n'acceptait qu'avec répugnance les ordres et les directions des autorités ecclésiastiques et l'on trouvait toute sorte de vains prétextes pour ne les point suivre ; l'orgueil d'une fausse science, qui prétendait donner le dernier mot sur les destinées de l'homme, aveuglait maints esprits et les entraînait dans l'abîme du modernisme, ce résumé de toutes les hérésies ; enfin, le refroidissement de la charité, le mépris de l'autorité, l'antagonisme des classes et le désir effréné des biens temporels, selon les propres paroles de Notre Saint-Père le Pape, ont fini par établir dans le monde le règne de la force brutale et par provoquer le déchaînement de cette guerre sanglante, qui est un châtement et, pour les peuples qui veulent comprendre, une occasion de retour à Dieu, de pardon et de salut.

La répudiation de Dieu et de sa doctrine par les gouvernements et par les peuples, voilà donc « un mal mortel que doit redouter quiconque a un peu de sagesse », selon le mot de S. S. Benoît XV ; et c'est contre ce mal que nous devons lutter de toutes nos forces par la prière et par les œuvres, si nous voulons voir la paix se rétablir dans le monde. A.

## FAITS ET ŒUVRES

### LE RÈGNE DU SACRÉ-CŒUR S'ÉTEND

Le Sacré-Cœur de Jésus continue de recevoir les hommages publics de ses sujets canadiens-français. Les autorités civiques de Lévis ont résolu, par une délibération du Conseil municipal votée à l'unanimité, le 22 juin, de consacrer la ville au Sacré-Cœur. De leur côté, les autorités municipales de la paroisse de Saint-Pierre de Val-Brillant et du village de Val-Brillant, dans la Matapédia, se sont officiellement consacrées, avec leurs administrés, au Sacré-Cœur par des délibérations unanimement votées par les conseillers des deux municipalités. De plus, le jour de la fête du Sacré-Cœur, les maires respectifs de Saint-Pierre de Val-Brillant et du village de Val-Brillant ont lu, à l'église, au nom de leurs concitoyens, une belle formule de consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Nous tenons à consigner ici le texte de la délibération du Conseil de ville de Lévis :

« Considérant que Sa Sainteté le Pape Léon XIII, dans son Encyclique « Annum Sacrum » du 25 mai 1899, déclare que le Sacré-Cœur étant le symbole et la vivante image de l'infinie charité de Jésus-Christ, laquelle nous porte à l'aider en retour, il est tout indiqué de se consacrer à son Cœur tout auguste et qu'en conséquence ce même pape engage et exhorte tous ceux qui ont la connaissance et l'amour du divin Cœur à faire cette consécration, promettant qu'en retour cette consécration apportera aux États l'espoir d'une situation meilleure, la guérison des maux dont souffre la société, car c'est en Lui, dit l'auguste Pontife, que doivent se placer toutes les espérances, c'est de Lui qu'il faut demander et attendre le salut ;

« Considérant que depuis, Pie X et Benoît XV ont proclamé la nécessité d'affirmer les droits de Dieu sur la société qui chancelle, et de lui rendre ses droits dans l'administration des affaires humaines ;

« Considérant que ces enseignements de Léon XIII, Pie X et Benoît XV ne font que traduire la volonté du Sacré-Cœur de Jésus a qui est dû ce grandiose et suprême hommage de dévouement et de piété, en vertu de ces paroles : « toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. (S. Matt., XVIII, 18) et que Lui-même en a fait la demande à la bienheureuse Marguerite Marie en diverses apparitions ;

« Considérant, comme le dit encore Léon XIII, qu'en ces derniers temps, on s'est efforcé de dresser un mur entre l'Église et la société civile, visant à ce qu'aucune influence religieuse n'atteigne les relations sociales ;

« Considérant que par contre depuis trois ans s'est établi à Lévis un grand mouvement de toute la population vers le Sacré-Cœur de Jésus, que ce mouvement a été marqué par d'inoubliables démonstrations de foi et de piété, que chaque premier dimanche du mois se renouvelle à la table de communion la volonté de maintenir un tel mouvement et que d'autres manifestations s'annoncent qui devront l'accroître ;

« Nous, les conseillers de la ville de Lévis, choisis par le peuple pour l'administration des affaires de cette ville ayant le droit, le devoir de parler et d'agir en son nom, comprenant les graves obligations que cette charge nous impose, pour satisfaire à la piété du peuple, pour répondre au désir du Sacré-Cœur de Jésus qui veut régner officiellement sur les cités et sur les peuples, pour réparer les outrages faits à sa puissance par les efforts de ceux qui tentent de « supprimer la foi du Christ » et de « bannir Dieu même de ce monde », pour attirer sur notre ville les abondantes bénédictions promises à ceux qui honorent le Sacré-Cœur, nous croyons que le temps est venu, pour la ville, de faire un acte de foi public et officiel :

« En conséquence il est proposé par M. l'échevin Noël Belleau et secondé par M. l'échevin J.-Alfred Blouin et résolu :

1. — Que ce conseil mette ses délibérations, ses entreprises, ses résolutions, tous ses travaux sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus, et s'inspire toujours des intérêts de son règne ;

2. — Que la municipalité civile de Lévis soit officiellement consacrée au Sacré-Cœur de Jésus et que le maire de cette ville, en sa qualité de chef du Conseil et de représentant de l'autorité civile, soit délégué pour prononcer publiquement cette consécration à l'occasion et au jour déterminés par Mgr F.-X. Gosselin, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lévis ;

3. — Que ce Conseil mette en place d'honneur, dans la salle de ses délibérations, une statue du Sacré-Cœur de Jésus, à l'instar de toutes les maisons de commerce et de tous les ateliers de Lévis ;

4. — Que pour perpétuelle mémoire, une copie de ces résolutions soit placée dans les archives de la municipalité de Lévis et dans le piédestal du monument érigé au Sacré-Cœur sur le parvis de l'église de Notre-Dame de Lévis.»

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars 1915 - - - - - \$626,639.42

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1915.

| ANNÉES         | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 340      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914           | 390      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (31 mars) | 412      | 29,656                  | 57,312   | 626,639.42   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.10   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 322.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5195.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2850.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6280.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6811.70   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3958.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.43   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |        |
|------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins | 3 sous |
| de 5.00 à 10.00  | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00 | 10 "   |
| de 30.00 à 60.00 | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES  
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LE

garante-

SUELLES

5.00 tous  
enfants,  
ET UN  
éta,  
rapide de  
argnes :

\$30.00

385.83  
742.70  
1130.97  
1530.97  
1943.06  
2367.61  
2804.99  
3255.59  
3719.80  
4198.05  
4690.77  
5198.37  
5721.31  
6290.06  
6816.70  
7386.91  
7976.00  
8582.91  
9208.15  
9852.29  
0515.90

ONALE

mandats  
ix Lait

gnorent  
lui des  
mpt et  
ous les  
et sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

## F. GERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE

“SANCTUAIRE” Nous en garantissons la pureté “VATICAN”

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

“ROYAL FAMILY”

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10-Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

568, St-Paul, TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'EGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux. Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée  
-coisire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé .. croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIR — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.  
**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

---

**ACHETEZ**

**VOS**

## FOURRURES

A LA

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUEBEC.

re  
S  
raux  
tiste  
tion  
llise  
PP  
bec,  
da  
re-  
éc  
EC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC:

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

### SUCCURSALES A LEVIS:

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles